

Forges de Brévilly, le 11 Novembre 1913

Je n'ai pas retrouvé dans le Messenger ma feuille n°XLVIII sur laquelle se trouvait le tableau des amendes dues ou payées, je prie celui ou celle qui l'a conservée par méprise de vouloir bien me la renvoyer directement. Contrairement à ce que pense Gonzague, ou à ce qu'il feint de penser, Charles avait envoyé en timbres le paiement de sa dette, cette fois je reçois de Marie 1,50 en timbres-poste. Gonzague voudra bien m'envoyer les 2 pièces de 0,50 dont il a voulu nous montrer le portrait ou plus simplement 1 fr en timbres-poste. Restent les dettes d'Albert et Jeanne, mais mais tout compte fait c'est nous qui sommes en dettes avec eux parce que chaque année Albert a bien voulu se charger de faire dire, comme nous en étions convenus, des Messes pour nos défunts que devraient couvrir nos cotisations à la « petite caisse de famille » et certains d'entre nous n'ont remis leur cotisation ni à Albert ni à moi. C'est le moment de régler, quand nous aurons remboursé Albert de ce que nous lui devons, c'est très volontiers qu'il acquittera les amendes du Messenger. Je vous rappelle que les amendes sont employées à faire dire des Messes pour nos chers défunts, ne les privez pas de ce secours que vous considérerez désormais comme une dette sacrée.

Le Messenger a été beaucoup plus rapide cette fois, il a fait son tour en 2 mois et 6 jours.

Depuis son dernier passage ici nous avons eu la joie d'accueillir notre premier petit-fils, un petit Xavier dont le nom nous rappelle le cher enfant que nous avons perdu. Il est né le 8 Octobre à 7h1/4 du matin et a été baptisé le 11, il y a aujourd'hui un mois. Yvonne va fort bien, le bébé est un enfant très bien portant pesant 8 livres à sa naissance, un blond aux yeux foncés dont la couleur n'est pas encore bien certaine, il est blanc de peau ce qui contraste avec sa gentille petite sœur Louissette, d'ailleurs facile à élever comme elle.

Nous avons eu l'heureuse fortune de la bonne visite au moment de la Toussaint de Jeanne-Albert, de Marie-Tèreèse avec sa petite Monique et de Marguerite. Nous avons été ravis de constater la bonne santé, la fraîcheur de la jeune Maman et de son gracieux poupon et n'ai pu m'empêcher de remercier le Bon Dieu qui a changé en joies toutes nos inquiétudes. Puisons dans cet exemple et dans d'autres encore que nous avons à notre portée une confiance invincible dans la bouche de Dieu : « Cœur Sacré de Jésus, j'ai confiance en vous ! » Cela nous manque parfois, mais que nous avons tort ! C'est parce que nous ne connaissons pas le Bon Dieu et que nous ne l'aimons pas. J'ai déjà entendu dire : « Si le Bon Dieu est logique (pardonnez-moi d'oser écrire cette phrase) Il se doit à Lui-Même de ne pas permettre tel évènement fâcheux. » Je n'ai pas répondu, j'ai l'esprit trop lent pour trouver de suite la réplique à faire ; mais le Bon Dieu ne nous doit rien que le Ciel si nous mourons en état de grâce, cependant il nous aime mieux qu'un Père n'aime ses enfants, et, si c'est pour leur bien il leur accorde (quels que soient les obstacles) ce qu'ils demandent avec une confiance absolue en sa bonté et sa puissance, c'est

l'explication que nous pouvons donner des miracles ; et, dans la circonstance à laquelle je fais allusion, le Bon Dieu a exaucé la confiance et au-delà.

Je pense que vous ne m'en voudrez pas de me servir du Messenger pour vous dire ce que je pense. A mon avis le Messenger ne doit pas se borner au rôle, d'ailleurs très intéressant pour tous, de gazette, il peut servir aussi à échanger les idées, à nous encourager mutuellement à conserver et à transmettre à nos enfants les traditions de foi, d'honneur, de piété que nous ont léguées nos bien-aimés parents. Le contact du monde, les conversations, la lecture des journaux ou des romans influent sur nous à notre insu et il peut arriver qu'à un moment donné nous ne voyions plus conformément à la réalité, nous avons des préjugés, des complaisances fâcheuses pour des choses blâmables, que sais-je ? Demandons-nous entre nous si c'est ainsi qu'agissaient nos parents ? ce qu'aurait pensé notre cher Papa de telle chose, je vous avoue que je fais fréquemment mon examen dans ce sens surtout quand je dois prendre une décision importante : qu'aurait fait Papa ? Et c'est avec grand bonheur que je me rappelle la foi inébranlable de notre cher Papa, sa confiance dans le Bon Dieu, dans l'assistance de la Ste Vierge à qui il disait son chapelet tous les jours. Maintenant il voit ... « J'ai cru ... je vois. »

Maintenant quelques nouvelles de famille : Max est retourné à Grangeneuve et se trouve bien de ce régime ; Robert est avec lui, Anne-Marie et lui ont eu une bronchite en 7bre, ils ont encore besoin de se fortifier. Paul fait son service militaire au 44<sup>e</sup> régiment d'Infanterie à Lons le Saulmier (Jura) 12<sup>e</sup> Compagnie. C'est loin, il a un ami à Besançon qu'il voit de temps en temps et ira aussi à Bourg chez notre cousin le Lt Colonel Brouet. Nous espérons le revoir au jour de l'an. Pierre et Emmanuel sont à Florennes où j'ai été les faire sortir il y a 8 jours, Pierre est en humanités et Emmanuel en 6<sup>e</sup> il m'annonce aujourd'hui 2 décorations de 1<sup>er</sup>. Térèse et Geneviève nous reviendront de Lindthout à la fin de la semaine pour la sortie, elles aussi sont fort contentes de la compagnie de leur cousine Paulette qui est très forte dans sa classe. Il ne nous reste à la maison qu'Anne-Marie et Jehanne d'Arc.

En apprenant le voyage de Kakie en Bourgogne, Jehanne d'Arc nous a demandé : « Y pleure le petit Jean pendant que la Maman du Raquet est partie ? »

Je vous embrasse tous

Cécile

reçu 8  
expédié le 11 8<sup>bre</sup> 1913

Amendes

Henri	Albert	Marie	Gonzague
3 j payé	3 j	acquitté	2 jours : 0,50

